

NOM - PRENOM _____ Classe _____

Responsables légaux _____

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

1. Schéma vaccinal complet ou élèves de moins de 12 ans

- ☐ Mon enfant a été testé positif le _____. Il doit rester à l'isolement minimum 5 jours.
- ☐ J'atteste sur l'honneur qu'il n'a plus de symptômes depuis 48 heures, il peut donc revenir au collège à la date du _____.
- ☐ Mon enfant a été cas contact le _____ (pas besoin d'isolement). Il doit effectuer 3 autotests à J0, J+2 et J+4. **ATTENTION**, si contact intra familial, le 1^{er} test (J0) doit être **obligatoirement PCR ou antigénique**.
J'atteste sur l'honneur que le test J0 est négatif.
Je m'engage à faire les autotests à J+2 et J+4.
Mon enfant peut poursuivre sa scolarité en présentiel sous réserve que les 3 autotests soient négatifs.

2. Schéma vaccinal incomplet ou invalide élèves de plus de 12 ans.

- ☐ Mon enfant a été testé positif le _____. Il doit rester à l'isolement minimum 7 jours.
J'atteste sur l'honneur qu'il n'a plus de symptômes depuis 48 h, il peut donc revenir au collège à la date du _____.
- ☐ Mon enfant a été cas contact le _____. Il doit donc rester à l'isolement pendant 7 jours minimum et doit réaliser un test au 7^{ème} jour.
J'atteste sur l'honneur que le test antigénique ou PCR de mon enfant est négatif à la date du _____.

3. Mon enfant a contracté la COVID il y a moins de 2 mois.

J'atteste sur l'honneur que celui-ci a contracté la COVID il y a moins de 2 mois. N'ayant aucun symptôme, il peut suivre ses cours en présentiel à la date du _____.

4. Mon enfant n'est pas cas contact mais il est malade.

J'atteste sur l'honneur que le test réalisé le _____ est négatif et qu'il n'a plus de symptômes depuis 48 heures.

5. La classe de mon enfant est fermée. Mon enfant n'est ni cas contact, ni positif.

J'atteste sur l'honneur que son test PCR ou antigénique réalisé à J+6 est négatif pour un retour à J+7 soit à la date du _____.



Fait à _____, le _____
Signature du responsable légal (nom – prénom),



Ce document est obligatoire pour réintégrer l'établissement et devra être présenté dès le retour au collège faute de quoi, votre enfant ne pourra être accepté.